



Compte-rendu et relevé de décisions
BUREAU DU CRAJEP OCCITANIE
29 janvier 2019, de 10h à 13h
MJC de Lézignan Corbières

Présents :

Hervé Guégan (Président), Daniel Jean-Pierre (Vice-président), Emilie Taberly (Vice-présidente), Sophie Baudriller (Trésorière), Soizic Ghandour (Trésorière adjointe), Kamyar Majdfar (Secrétaire), Kévin O'Sullivan (Membre), Marie-Claude Banniol (Membre), Claudine Périé (Membre – invitée permanente), Pierre Viala (en remplacement de Jean Pons – secrétaire adjoint).

Invitée : Marianne Loiseau-Nail (Directrice du CRAJEP).

Excusés :

Josiane Ricard (Vice-présidente), François Moreaux (Vice-président), Line Colson (Membre), Jean Pons (secrétaire adjoint).

1. Approbation du compte-rendu de Bureau du 26/11/18 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Réponse à l'appel d'offres de la Région sur l'accompagnement à l'animation du CRJ :

Le Président, la Trésorière et la Directrice présentent le cadre de la réponse du CRAJEP sur les lots 1 (accompagnement à l'animation des séances plénières) et 2 (accompagnement à l'animation des rencontres thématiques et territoriales) de l'appel d'offres. Le CRAJEP s'est positionné sur les 2 lots, en présentant un dispositif global de coordination qui nous paraît cohérent, les 2 lots ne pouvant à notre sens, être dissociés.

Il était important que le CRAJEP réponde, mais nous sommes une nouvelle fois étonnés du mode de relation choisi, que la Région lance un appel d'offres sur ce type d'action et de ne pas avoir été informés/sollicités en amont de la publication, au regard notamment de l'expérience du CRAJEP MP sur l'animation du CRJ entre 2004 et 2015 et de l'implication du CRAJEP Occitanie et de ses membres, dans le cadre de la Concertation Jeunesses en 2017 (Animation des rencontres territoriales des acteurs jeunesse et organisation de rencontres de terrain avec les jeunes).

Le positionnement du Bureau est le suivant et sera porté auprès de la Région :

- Affirmer notre volonté de répondre en cohérence sur les deux lots, et dans la mesure où nous ne serions retenus que sur un seul lot, s'interroger sur la pertinence de réaliser la prestation.
- Si nous ne sommes pas retenus, et en fonction des candidats choisis, interpellier la Région.

Le séminaire du CRAJEP sera aussi l'occasion de réfléchir à notre stratégie, au cas où nous ne serions pas retenus.

3. Préparation de la rencontre du 31/01/19 avec Gilles Balageas, Directeur de l'Education et de la Jeunesse (et l'équipe de direction DEJ) :

La Région a souhaité reporter cette rencontre, car elle ne peut pas rencontrer les organismes ayant candidaté à l'appel d'offre pendant la période de consultation et d'étude des dossiers.

Nous profiterons de notre prochaine rencontre pour évoquer nos relations avec la Région, le MAPA Animation du CRJ, mais également les points suivants :

- L'animation volontaire, le Bafa, présentation de la Charte du CRAJEP, échanges sur les aides au Bafa, voir s'il y a possibilité de profiter d'un événement de la Région (Jour J...) pour valoriser l'animation volontaire...
- L'engagement des jeunes, le SNU, Le Grand débat national, quel positionnement de la Région sur ces différents sujets ?...
- Modalités d'aides à l'investissement de la Région pour nos associations...

Cette rencontre doit être l'occasion d'un échange politique et de fond avec la Région.

Dès qu'une nouvelle date nous sera proposée, nous solliciterons, les membres du Bureau et plus particulièrement les membres de la délégation mobilisés sur la rencontre du 31/01.

4. Préparation du séminaire du 14/02/19 :

Calage de l'organisation et de l'animation de la journée.

L'organisation de la journée est revue en fonction des remarques du bureau :

- ➔ Ce séminaire n'a pas pour objectif de débattre sur différents sujets de société, d'actualité ou de répondre aux enjeux repérés, même si pour certains membres du Bureau, le CRAJEP doit s'inscrire davantage dans les débats actuels (SNU, Grand débat national).
- ➔ Mais de partager des enjeux, d'identifier collectivement des sujets, des pistes de travail prioritaires à porter au niveau du CRAJEP.
- ➔ L'objectif est de recueillir les éléments de réflexion qui nous permettront de construire notre parole politique commune, de rédiger notre positionnement commun et de reprendre les sujets prioritaires identifiés, pour en débattre lors de prochaines réunions d'instances du CRAJEP.

Temps de travail n°1 : Construire notre parole politique commune (matin)

- Echanger sur les enjeux/besoins repérés sur les territoires,
- Réfléchir sur les réponses possibles de l'EP aux enjeux/besoins repérés,
- Définir les sujets prioritaires à porter collectivement au niveau du CRAJEP (points de convergence).

Temps de travail n°2 : Définir la stratégie du CRAJEP dans ses relations avec les partenaires publics (après-midi)

Déterminer le contenu et les modalités de portage de notre parole politique.

Conclusions et suites à donner du séminaire :

Argumentaire, texte de positionnement à produire,

Portage de notre positionnement dans l'environnement et auprès de nos partenaires.

Modalités et calendrier à acter collectivement.

5. Point financier :

Présentation du projet de compte de résultat 2018 et de budget prévisionnel 2019. La projection présentée au 31/12/18, indique un résultat excédentaire d'environ 1500 euros.

6. Points divers :

- **Commissions thématiques du CRAJEP, notamment commission formation :**

Perspective d'action collective 2019 autour de l'animation volontaire :

Les associations membres de la commission souhaitent réaliser ensemble une action pour valoriser l'animation volontaire : action de communication grand public/supports de communication/animations... dont les formes restent à imaginer, à proposer dans différents événements existants en région, rassemblant notamment des jeunes.

La Région n'a pas répondu positivement à notre sollicitation pour organiser cette action sur les salons TAF 2019. A voir si nous pouvons l'organiser en appui sur les membres présents lors des salons TAF.

Formation professionnelle :

Afin de pouvoir relancer les travaux de la commission sur les questions liées à la formation professionnelle, il y a la nécessité d'acter formellement le périmètre des associations souhaitant s'engager dans la commission sur cet aspect. Il s'agit pour cela de s'assurer de la volonté de chaque OF de s'engager à partager suffisamment d'informations pour qu'un travail de fond soit réalisé collectivement au niveau du CRAJEP, au-delà des éventuelles positions de concurrence entre les OF.

Le constat actuel est que nous avons du mal à mobiliser et à réunir les associations sur les questions liées à la formation professionnelle.

Une prochaine date de réunion sera proposée prochainement avec les OF mobilisés pour faire le point sur le cadre de travail souhaité au niveau du CRAJEP.

- **CRESS** : un point est fait par Marianne sur la réunion de janvier du collège association, dans le cadre de la réflexion sur le projet politique et stratégique de la CRESS.
- **Le Mouvement Associatif** : dans le cadre de la réflexion sur le projet politique et stratégique de LMAO, le rendez-vous avec le CRAJEP est fixé le 22/02 matin. Hervé, Emilie, Claudine et Marianne y participeront. Claudine indique que LMAO est en train de réformer ses statuts et que la question de l'adhésion directe pourra se poser. Les coordinations associatives doivent donc être vigilantes.
- **Comité régional Fonjep** : intervention du CRAJEP sur le périmètre du comité régional.

Calendrier des instances / 1^{er} semestre 2019 fixé :

INSTANCES	Bureau		Conseil d'administration		Assemblée générale	Séminaire du CA
Mois/Horaires	10h-13h	14h-17h	10h-13h	16h-17h	10h-16h	10h-17h
Janvier	Mardi 29/01 Lieu à définir					
Février						Jeudi 14/02 MJC Léznigan
Mars		Mardi 12/03 Visio Mtp-Tlse				
Avril			Jeudi 18/04 MJC Léznigan			
Mai		Lundi 20/05 MJC Léznigan				
Juin				Lundi 17/06 Lieu à définir (suite AG)	Lundi 17/06 Lieu à définir Temps de travail interne : 10h-13h AG : 14h-16h	